



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00151

Numéro SIREN : 353 661 614

Nom ou dénomination : ATBS

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2013 sous le numéro de dépôt 8678

18 NOV. 2013

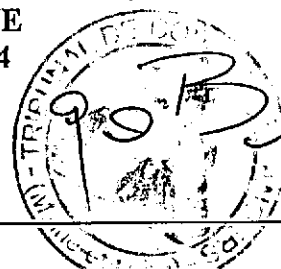
ATBS

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 Euros

Siège social : Zone Industrielle du haut Coudray

49460 MONTREUIL-JUIGNE

R.C.S. ANGERS 353.661.614



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE
EXTRAORDINAIREMENT
DU 2 SEPTEMBRE 2013**

Le lundi 2 septembre 2013 à 9 heures, au siège social de la société, les associés de la Société par actions simplifiée ATBS au capital de 700 000,00 Euros divisé en 10 209 actions de 68,57 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement sur convocation du Président.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

La séance est présidée par Monsieur Eric TORTIGER, Président de la Société.

La société BECOUZE, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte, après avoir été vérifiée par le Président qui constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions formant le capital social. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société.
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes.
- un exemplaire de la lettre de convocation des associés.

Il dépose également les documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle en outre que les documents et renseignements prescrits par les dispositions en vigueur et qu'il énumère, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans le délai légal.

9

w 1

A la demande du Président, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président. Nomination d'un nouveau Président.
- Démission des Directeurs Généraux.
- Pouvoirs à donner

Après un échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

DEMISSION DU PRESIDENT. NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Eric TORTIGER de ses fonctions de Président, à compter rétroactivement du 1^{er} septembre 2013 et décide de nommer en remplacement, pour une durée non limitée, en qualité de Présidente de la Société :

- **La Société HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS - HTP**
Société Anonyme au capital de 11 301 640 Euros
Dont le siège social est sis : ZI du Haut Coudray (49460) MONTREUIL
JUGNE
Immatriculée au R.C.S. d'ANGERS sous le numéro 490 550 522
Représentée par Monsieur Guy TORTIGER es qualité de Président du
Conseil d'Administration

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Guy TORTIGER de ses fonctions de Directeur Général, à compter rétroactivement du 1^{er} septembre 2013 et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Anne RIBADEAU DUMAS de ses fonctions de Directeur Général, à compter rétroactivement du 1^{er} septembre 2013 et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

POUVOIRS

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président démissionnaire, un associé et la nouvelle Présidente pour acceptation de ses fonctions.

Le Président démissionnaire,
M. Eric TORTIGER

Un associé,
M. Guy TORTIGER

La nouvelle Présidente,
Po/ la Société HTP – HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS
M. Guy TORTIGER

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »
Bon pour acceptation des fonctions de Présidente